

FORMATION PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE

BS - Formation initiale

2 jours - Présentiel

Formation préalable à l'habilitation électrique s'appuyant sur les dispositions du Code du travail et, plus particulièrement, sur les articles R.4544-9 et R.4544-10, ainsi que sur les règles techniques contenues dans la norme NF-C18-510.

Référence : HE-BS-FI-2J-P

Durée : 14h (2j) **Modalité** : Formation présentielle

Tarif : nous consulter

Délai d'accès : 2 semaines

Effectif maximal : 10 participants

Profil des apprenant(e)s

- Intervention élémentaire sur des circuits terminaux (maxi 400 V et 32 A courant alternatif)
- Formation & handicap : contacter notre référent handicap PREVAT pour les modalités d'adaptation du parcours de formation au 04 78 59 06 38

Prérequis

- **Aucun**

Objectifs pédagogiques

- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation ou d'un ouvrage (armoire, local, sur un chantier ou en champ libre), savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- Avoir un comportement adapté à la situation (risques)
- Rendre compte de l'opération réalisée auprès du bon interlocuteur
- Réaliser une analyse préalable à l'opération (consignation, intervention)
- Réaliser une intervention BT élémentaire (mise hors tension + VAT) et réarmement d'un dispositif de protection



Contenu de la formation

- **MODULE 1 - Thèmes communs formation initiale :**
 - Distinguer les grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations : courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance...
 - Énoncer les effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
 - Citer les noms et les limites des domaines de tension et reconnaître les matériels relevant des ouvrages ou des installations
 - Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
 - Connaître les principes de l'habilitation électrique : symboles, limites et formalisation
 - Lister les prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
 - Caractériser, identifier, contrôler et utiliser les équipements de protection collective
 - Mettre en œuvre le matériel et l'outillage approprié, connaître les risques liés à sa manipulation (échelles, outils à main...)
 - Décrire et appliquer les procédures et consignes en cas d'incendie ou d'accident dans un environnement électrique
 - Évaluer le risque électrique et mettre en œuvre les mesures de prévention

- **MODULE 7 – Thèmes spécifiques BS Intervention BT élémentaire :**
 - Connaître les limites de l'habilitation symbole « BS »
 - Échanger les informations et documents pertinents avec le chargé d'exploitation électrique
 - Identifier les matériels électriques dans leur environnement, reconnaître leurs caractéristiques et leur fonction
 - Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection individuelle
 - Mettre en sécurité un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension
 - Appliquer les mesures de prévention lors d'une intervention BT élémentaire : préparer, organiser et mettre en œuvre
 - Mettre en œuvre les procédures de remplacement ou de raccordement et les instructions de sécurité associées



Organisation de la formation

Equipe pédagogique : Intervenant(e) qualifié(e) dans la catégorie des habilitations correspondantes

Ressources techniques et pédagogiques

- **Exposés théoriques / Etude de cas concrets / Quizz en salle / Mise à disposition mémo apprenant en ligne**
- **LOGISTIQUE : Venir avec ses EPI et son nécessaire de prise de note**
- **EN INTRA : mise à disposition d'une salle dédiée à la formation avec espace de projection**
- **EN INTRA : mise à disposition d'un espace et/ou matériel dédié(s) à la pratique et aux épreuves de test**
- **Avoir une bonne compréhension orale et écrite de la langue française (si besoin, interprète possible sur demande / devis)**

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Réussir épreuve théorique (QCM) & épreuve pratique en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C 18-510
- L'employeur délivre, maintient ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'article R. 4544-3
- Feuille de présence / Formulaire individuel d'évaluation de fin de formation / Certificat de réalisation
- Questions orales ou écrites / Mises en situation

